



Décision de radiodiffusion CRTC 2006-378

Ottawa, le 16 août 2006

Réseaux radiophoniques

L'ensemble du Canada

Renouvellement administratifs

1. Le Conseil **renouvelle** les licences de radiodiffusion des réseaux radiophoniques de langue anglaise énumérées dans l'annexe de la présente décision, du 1^{er} septembre 2006 au 31 août 2007, aux modalités et conditions en vigueur dans les licences actuelles.
2. La décision publiée aujourd'hui ne règle en aucune façon les questions que le renouvellement de ces licences pourrait soulever. Les personnes intéressées pourront soumettre leurs commentaires en temps opportun.

Secrétaire général

La présente décision devra être annexée à chaque licence. Elle est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consultée en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>

Annexe à la décision de radiodiffusion CRTC 2006-378

Titulaires	Stations
Réseaux radiophonique	
Rogers Broadcasting Limited	ESPN Radio, en provenance de CJCL Toronto (Ontario) Prime Time Sports, en provenance de CJCL Toronto (Ontario) Toronto Blue Jays, en provenance de CJCL Toronto (Ontario)
Standard Radio Inc.	Émissions en provenance de CJAD Montréal (Québec)
Corus Entertainment Inc.	Deep Sky Networks (appelé auparavant Rock Radio Network), en provenance de CILQ-FM North York (Ontario) et distribuant les émissions suivantes : <i>The Last Word with Maureen Holloway</i> , <i>Legends of Classic Rock</i> , <i>Ongoing History of New Music</i> et <i>CMT Top 20</i> .